



## Comité des programmes et des budgets

Trente-neuvième session

Vienne, 15-17 mai 2023

### Listes des États figurant à l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI

#### Note du Secrétariat

Le présent document, qui remplace le document GC.19/23, contient des informations actualisées sur les listes d'États figurant à l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI au 1<sup>er</sup> mars 2023.

1. On trouvera ci-après les listes d'États insérées par le Dépositaire dans l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI, publiées sous la cote UNIDO/GC.1/3. Conformément à l'Annexe I de l'Acte constitutif, les listes d'États à insérer dans cette annexe par le Dépositaire (le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies) sont celles qui ont été établies par l'Assemblée générale des Nations Unies aux fins du paragraphe 4 de la section II de sa résolution 2152 (XXI) et qui étaient valables à la date de l'entrée en vigueur de l'Acte constitutif, c'est-à-dire le 21 juin 1985.
2. Au 1<sup>er</sup> mars 2023, 171 États étaient Membres de l'ONUDI, dont 169 figurent sur les listes d'États à insérer par le Dépositaire à l'Annexe I de l'Acte constitutif (voir au verso). Les États Membres suivants ne sont encore inscrits sur aucune de ces listes :

États	Date d'adhésion
Antigua-et-Barbuda	1 <sup>er</sup> avril 2019
Palaos	17 janvier 2023

Conformément au paragraphe 1 de l'Annexe I de l'Acte constitutif, si un État qui n'est pas visé dans l'une quelconque des listes devient Membre de l'ONUDI, la Conférence générale décide, après des consultations appropriées, sur laquelle de ces listes ledit pays doit être inscrit.

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.



**A. États figurant dans la liste A**

Afghanistan	Gambie	Mauritanie	République populaire démocratique de Corée
Afrique du Sud	Ghana	Micronésie (États fédérés de)	République-Unie de Tanzanie
Algérie	Guinée	Mongolie	Rwanda
Angola	Guinée-Bissau	Mozambique	Samoa
Arabie saoudite	Guinée équatoriale	Myanmar	Sao Tomé-et-Principe
Bahreïn	Îles Marshall	Namibie	Sénégal
Bangladesh	Inde	Népal	Seychelles
Bénin	Indonésie	Niger	Sierra Leone
Bhoutan	Iran (République islamique d')	Nigéria	Somalie
Botswana	Iraq	Oman	Soudan
Burkina Faso	Jordanie	Ouganda	Sri Lanka
Burundi	Kazakhstan	Ouzbékistan	Tadjikistan
Cabo Verde	Kenya	Pakistan	Tchad
Cambodge	Kirghizistan	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Thaïlande
Cameroun	Kiribati	Philippines	Timor-Leste
Chine	Koweït	Qatar	Togo
Comores	Lesotho	République arabe syrienne	Tonga
Congo	Liban	République centrafricaine	Tunisie
Côte d'Ivoire	Libéria	République de Corée	Turkménistan
Djibouti	Libye	République démocratique du Congo	Tuvalu
Égypte	Madagascar	République démocratique populaire lao	Vanuatu
Émirats arabes unis	Malaisie		Viet Nam
Érythrée	Malawi		Yémen
Eswatini	Maldives		Zambie
État de Palestine	Mali		Zimbabwe
Éthiopie	Maroc		
Fidji	Maurice		
Gabon			

**B. États figurant dans la liste B**

Allemagne	Irlande	Malte	Suisse
Autriche	Israël	Monaco	Türkiye
Chypre	Italie	Norvège	
Espagne	Japon	Pays-Bas (Royaume des)	
Finlande	Luxembourg	Suède	

### C. États figurant dans la liste C

Argentine	Costa Rica	Honduras	Sainte-Lucie
Bahamas	Cuba	Jamaïque	Saint-Kitts-et-Nevis
Barbade	Dominique	Mexique	Saint-Vincent- et-les Grenadines
Belize	El Salvador	Nicaragua	Suriname
Bolivie (État plurinational de)	Équateur	Panama	Trinité-et-Tobago
Brésil	Grenade	Paraguay	Uruguay
Chili	Guatemala	Pérou	Venezuela (République bolivarienne du)
Colombie	Guyana	République dominicaine	
	Haïti		

### D. États figurant dans la liste D

Albanie	Bulgarie	Macédoine du Nord	Roumanie
Arménie	Croatie	Monténégro	Serbie
Azerbaïdjan	Fédération de Russie	Pologne	Slovénie
Bélarus	Géorgie	République de Moldova	Tchéquie
Bosnie-Herzégovine	Hongrie		Ukraine